

Descriptif

des modalités de personnalisation d'accès à la formation

En fonction des besoins et des contraintes qui ont été exprimés par l'employeur et par les salariés concernés, nos formations peuvent être proposées suivant différentes modalités.

Nous prenons ainsi en compte :

- la disponibilité du ou des salarié(s) : période, jour et heures
- le budget disponible
- le souhait de fédérer ou non les salariés
- la volonté de travailler ou non sur le modèle de l'entreprise
- le contenu du programme
- l'opportunité ou la nécessité de réaliser des tests d'acquisition des connaissances

En réponse, nous sommes amenés à proposer les solutions de personnalisation suivante :

- ⇒ Formation individuelle ou en groupe.
- ⇒ Formation pendant ou hors temps de travail.
- ⇒ Formation continue ou discontinue.
- ⇒ Formation en intra ou en inter entreprises.
- ⇒ Formation sur le lieu de travail (site client) ou en centre de formation.
- ⇒ Formation théorique ou Formation avec exercices en situation dans l'entreprise

Nous adaptons également le nombre et la durée des sessions ainsi que le nombre maximum de participants à une session.

Les formations se réalisent toujours en présentiel (en salle) et jamais en distanciel (FOAD).